

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie C a m i o n l o u r d (Châssis)	Marque F I A T	Désignation du type / Signo de reconnaissance. 6 4 2 N L 6 Renforcé	Borderaux-typé No 1 6 9 6 / C
--	--------------------------	---	---

Moyens de reconnaissance du type Désign. "642 N 6" en préfixe du numéro de châssis. - Empattement 41300 mm. *)
 N° de châssis frappé A dr., à l'avant s/face intérieure du longeron & dans cabine sous tableau de bord, à dr., s/plaq.
 N° de moteur frappé A dr., à l'avant, s/rebord supérieur du bloc-cylindres & dans cabine, sous tableau de bord, à dr., s/P
 Constructeur du châssis) F I A T , T o r i n o (1)
 Constructeur du moteur

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type FIAT 364/A	Nombre d'essieux 2	Constructeur FIAT, Torino
Genre en ligne, 0 H V	Entrainement sur roues arrières	Genre / Forme Cabine fermée, autrement
Carburant Diesel / Mazout	1. Frein à pied: Hydraulique, à expansion, avec servo air comprimé, sur toutes les roues. **)	Exécution individuelle
Nombre cyl. 6 Temps 4	2. Frein à main: Mécanique, à expansion, sur arbre de transmission resp. sur roues arrières.	Nombre de portes cabine 2
Alésage 105 mm.	3. Frein —	Nombre de places ass. Total 2
Course 128 mm.	Frein de remorque A air comprimé, direct ou indirect	Avant 2 Milieu — Arrière —
CV-impôts 33,869	<u>Direction avancée</u> - A droite - A vis et secteur	Nombre de places debout —
Cylindrée totale 61650 cm ³	Crochet de remorque Selon demande	Four moteurs: Siège arrière —
CV. frein 92	Nombre de vit. avant 4 resp. 8 (av. réducteur)	Sidecar —
Rafroidissement Eau	Vit. en 1 ^{re} vit. 9 en prise dir. 62 km/h	
Empl. du moteur à l'avant		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <u>avec cabine</u> +)	21500 kg.	11430 kg.	31930 kg. +)
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	61340 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	101300 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	— kg.
Charge utile 11	kg.	kg.	11 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	9,00 - 20	12 P17	XXXXXX/ doubles
Capacité de charge (par pneu 21255 kg.) par essieu	41510 kg.	91020 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

24 V (2 x 12 V) (2)

Syst. utilisés: Appareils Bilux à cuiller

Feux rouges 2 cablinsés, à gauche et à droite

Eclairage du No de contr. 1, combiné à gauche

AV = Latéralement s/portes de cabine (orange)
 Emplacement AR = A côté des feux arrière (en forme d'éclairage)

2 électriques

Rétroviseurs: 2 à l'ext. du vhc. à gauche et à droite

Phares: Marque

4, 2 sur toit de cabino

2 dans les phares

Feux stop 2 cablinsés, à gauche et à droite

Indicateurs de direction: Syst. 4 cilligneurs avec l'acpe-técolin

2, 1 électrique (1 ton)

AVERTISSEUR 2, 1 à air comprimé

DIMENSIONS

Vie { avant 1:950 mm.

arrière 1:686 mm.

AV. 2:220 AR.

Empèchement 4:300 mm.

Longueur hors-tout 7:860 mm.

Hauteur (non chargé) Cabino 2:500 mm.

Garde au sol 250 mm.

Chassis 2:210 mm.

Porte à faux, arrière Chassis 2:210 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) 250 mm.

Crochet de remorque (porte à faux) 250 mm.

Diamètre de freinage ext. gauche 16,20 mm.

Diamètre de freinage ext. droite 16,40 mm.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

mm.

mm.

mm.

mm.

Rudelles (hauteur)

mm.

OBSERVATIONS

*) Même vhc. av. compatement 3:270 mm, v. bordereau-type No. 1696

**) Agit également sans air comprimé.

Mesure du bruit: A 7 m latéralement

Au régime max. d'utilisation (2:000 t/min.)

Bruit mécanique

Echapt. de l'air du syst. frein.

+) En sus: Equipement suisse = 380 kg.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. cas)

1) Charge Utilis. La charge utile accordée ne peut en aucun cas dépasser

a) 5 t pour pont normal,

b) 4,5 t pr. pont basculant, fourgon, et carrosseries spéciales.

2) Equipement: Modifié ou complété lors du montage de la carrosserie;

doit être contrôlé lors de l'expertise d'immatriculation.

Tuyau d'échappement: Doit être dirigé horizontalement jusque derrière

l'essieu arrière; l'orifice ne doit être dirigé ni vers la droite,

ni vers le sol.

AVERTISSEUR à air comprimé: Interdit dans les agglomérations.

Signal avert. remorques: Doit être enlevé du toit de la cabino et

placé à l'avant du vhc. à gauche.

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-type

Gonève, le 4.9.56.